

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 42 (1985)

Heft: 5

Rubrik: Sport pour tous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

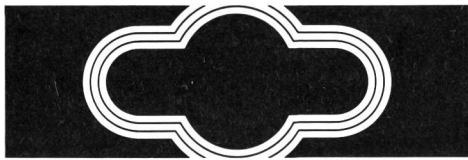
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SPORT POUR TOUS

Pour tous ceux qui aimeraient faire du sport

Simon Schläppi, rédacteur d'INFO-Sport pour Tous
Traduction: Marianne Weber

«Le progrès dans la continuité», telle est la devise que la Commission Sport pour Tous de l'Association suisse du sport (ASS) a donné à sa Conception promotionnelle pour les années 1985 à 1990. Elle exprime, ainsi, sa volonté de rester dans le tracé suivi avec succès entre 1980 et 1985. Le but poursuivi est d'amener les non-sportifs, ainsi que les sportifs occasionnels, à exercer régulièrement une activité physique bien dosée. Pour y arriver, la Commission Sport pour Tous de l'ASS a besoin de l'étroite collaboration des fédérations et des sociétés sportives, des offices cantonaux et communaux des sports et des autres institutions susceptibles d'aider le Mouvement.

C'est à l'occasion d'une séance d'information destinée aux fédérations affiliées à l'ASS et aux autres «supports» du Mouvement, que la Commission Sport pour Tous a tiré le bilan des cinq années passées, et présenté sa nouvelle conception promotionnelle. M. Hans Möhr, président central, a commencé par donner un aperçu des structures du sport suisse, tout en dégageant les relations et la place qu'y occupe le mouvement Sport pour Tous. Voici ce qu'il a dit, en substance: le sport suisse est structuré sur la base de la coordination des genres. Cette conception, soutenue par quatre «piliers» (Confédération, cantons et communes, fédérations et sociétés sportives, ASS) vise, entre autres choses, à offrir une forme de sport qui soit vraiment pour «tous». Pour expliquer cette notion de Sport pour Tous, Hans Möhr a déclaré: «Nous n'avons nullement l'intention de «forcer» tous nos compatriotes à faire du sport. Notre but est d'en offrir la possibilité à tous ceux qui le souhaitent.»

Puis il a présenté l'engagement des divers «supports»: tous reliés plus ou moins différemment à l'ASS en raison de leur diversité: «Les fédérations sportives participent de plus en plus à la promotion du Sport pour Tous», explique-t-il. «Si l'on en croit les résultats d'une récente enquête, 34 pour cent des Suisses adultes – hommes et femmes – font partie d'une société sportive au moins.

Mais, si l'on considère le nombre encore élevé de ceux qui ne font pas de sport ou qui, tout en le pratiquant, ne font pas partie de sociétés, l'objectif de celles-ci devraient être, comme par le passé, d'augmenter le nombre de leurs membres et/ou d'améliorer leur image de marque. Elles y parviendront en adaptant leurs activités aux possibilités et aux besoins actuels de la population en matière de loisirs, en se montrant ouvertes et accueillantes et en proposant aux nouveaux membres des programmes bien conçus et bien dirigés; elles peuvent aussi y arriver en ouvrant des «Services» comme, par exemple, l'organisation de cours Sport pour Tous en dehors de leurs activités régulières».



Quant à la position de l'Association suisse du sport – quatrième pilier du sport helvétique – face au Mouvement, Hans Möhr la définit comme suit:

«Le Comité central de l'ASS a toujours soutenu à fond – et il va continuer à le faire –

l'activité et le travail de sa commission en faveur du Sport pour Tous, et ceci pour la raison suivante: développer le Sport pour Tous est un objectif d'utilité publique, donc un devoir national, puisqu'il y va de la santé et du bien-être de la population.

Prestations en faveur des «supports»

Comme Hans Möhr l'a expliqué, le mouvement Sport pour Tous est devenu une organisation de prestations offertes aux fédérations sportives, aux sociétés et aux autres institutions analogues.

Les campagnes lancées par la Commission Sport pour Tous sont regroupées en trois «trains de mesures»: le premier – présentation des possibilités – constitue une sorte de test du contenu et de l'organisation des nouvelles formes d'activités, test entrepris et poursuivi durant plusieurs années, en collaboration avec les «supports» du Mouvement sous la forme de campagnes relatives à la promotion d'une spécialité sportive sur une durée de deux ans.

Le deuxième «train de mesures» – les «services» – porte sur les cinq années à venir et concerne la mise à disposition de moyens publicitaires, de distinctions et d'une documentation destinés aux organisateurs de manifestations; il projette aussi de former des animateurs et des moniteurs de Fêtes de jeux, de même que de créer une branche spéciale «sport de loisirs» au cycle d'étude des candidats au titre de maîtres de sport de l'EFGS.

Le troisième «train de mesures» concerne le domaine des «relations publiques, de l'information et de la motivation»: il se propose de développer l'information destinée aux «supports», son but étant de les renseigner au sujet des objectifs, des tâches et des activités de la Commission Sport pour Tous, et de les inciter à collaborer avec cette dernière. Les résultats et expériences de la phase promotionnelle 1980 à 1985 doivent également leur être transmis. Ils parviendront ainsi – soutenus en ceci par diverses prestations – à les appliquer plus facilement dans la pratique. ■